



Conseiller technique Prestations et procédures - H/F

Référence : 26-01011

Poste Permanent

- | | |
|--|---|
| ✓ Groupe de fonction métier : A3 | ✓ Métiers : Conseiller Technique Solidarités |
| ✓ Catégorie : A | ✓ Numéro du poste : 1027 |
| ✓ Date de première publication : 19/10/2026 | ✓ Localisation : CHARLEVILLE-MEZIERES |
| ✓ Type de contrat : Poste Permanent | ✓ Niveau d'études : Bac+3/4 |
| ✓ Niveau d'expérience : Débutant / 1ère expérience | ✓ Temps de travail : Temps complet |
| ✓ Taux de temps de travail : 100% | ✓ Filière - Cadre d'emploi : Administrative - Attaché territorial |

Description de l'employeur

Avec ses 157 métiers pour plus de 1700 agents, le Conseil Départemental des Ardennes est le 2ème employeur du département. Travailler pour le Département c'est s'investir au sein d'équipes dynamiques et proche du quotidien des 270 000 habitants.

Que ce soit au coeur de notre politique d'action sociale (PMI, protection de l'enfance, RSA, autonomie des personnes âgées et/ou handicapées etc;) ou travailler dans nos collèges, sur nos routes ou dans le domaine de l'environnement, de la culture, du sport, etc... venez participer à la construction d'un département où il fait bon s'oxygéner.

Missions

Le titulaire du poste a pour mission, sous l'autorité hiérarchique du chef de service Prévention de la Dépendance, d'assurer la veille réglementaire des prestations relevant du champ de compétence de la Direction de l'Autonomie (personnes âgées et personnes en situation de handicap), d'adapter les procédures relatives aux prestations servies et de veiller à leur bonne application en territoire.

Activités du poste

- **Veiller au cadre réglementaire des prestations sociales, à leur évolution et adapter les procédures appliquées en Délégations Territoriales des Solidarités**
 - assurer le suivi de la réglementation sur les prestations servies aux usagers
 - poursuivre la mise à jour du Règlement départemental d'aide sociale (RDAS) concernant les personnes âgées et personnes en situation de handicap, sous la responsabilité du chef de service
 - élaborer et adapter les outils, procédures et guides de saisie relatifs à l'utilisation des logiciels métiers (en particulier SOLIS ASG)
 - élaborer et adapter les procédures d'instruction, de mise en paiement et de contrôle des prestations servies aux usagers - assurer les liens avec les partenaires extérieurs
 - analyser les nouveaux textes réglementaires et établir des synthèses des évolutions réglementaires sur les impacts sur les politiques, les pratiques et les finances du Conseil départemental
 - être force de proposition sur les adaptations nécessaires des organisations de la collectivité, à modifier ou mettre en oeuvre dans le cadre de l'évolution des politiques extra légales du CD : préparer les rapports d'assemblée, mettre à jour le RDAS
 - soutenir techniquement les responsables de mission PAPH sur les dossiers complexes
 - proposer des analyses techniques et juridiques sur les risques contentieux, les recours et les demandes gracieuses
- **Élaborer, suivre et diffuser les données statistiques de la Direction de l'Autonomie**
 - organiser le recueil des données par la création des outils et supports nécessaires
 - organiser l'automatisation du recueil des données, et de leur analyse
 - diffuser les données et chiffres-clés de suivi de l'activité de la Direction de l'Autonomie
 - alimenter l'ensemble des travaux de la Direction, notamment le schéma départemental de l'Autonomie, l'observatoire des données et la gestion budgétaire
 - être l'interlocuteur privilégié de la cellule Ressources numériques pour le développement et la mise en oeuvre de l'observatoire numérique des données
- **Établir et adapter les procédures et l'utilisation du logiciel métier SOLIS**
 - animer le réseau métier SOLIS en qualité de référent SOLIS pour la Direction de l'Autonomie - élaborer et adapter les procédures et les guides de saisie
 - assurer les liens avec les partenaires le cas échéant
 - travailler en étroite collaboration avec les services de l'administration fonctionnelle et de la DSI pour le repérage des difficultés et la mise en place des solutions techniques
 - assurer, en lien avec l'administration fonctionnelle, les évolutions de tarifs et de barèmes dans SOLIS, nécessaires au calcul des prestations
 - suivre la mise en oeuvre de la télégestion auprès des SAD (logiciel métier SOLIS SAD - DOMATEL)
- **Participer aux projets transversaux du service et de la Direction**
 - proposer un appui technique et juridique lorsque nécessaire
 - alimenter les diagnostics
 - effectuer les simulations financières d'impact nécessaires à l'étude d'opportunité et de faisabilité des projets
 - mettre à jour les outils d'aide à l'instruction des demandes d'aide et les outils d'aide à la prise de décision

Profil

Diplôme requis : Licence droit public

Connaissances

- cadre législatif et réglementaire en lien avec la perte d'autonomie et le handicap
- connaissances des prestations sociales PAPH souhaitées
- procédures et protocoles administratifs
- connaissance des finances publiques locales, techniques administratives et budgétaires propres aux collectivités territoriales

Savoir-faire

- qualités rédactionnelles et de synthèse : expert
- capacités d'analyse : expert
- outils informatiques : maîtrise
- Excel : expert
- logiciel métier : SOLIS / DOMATEL

Aptitudes et qualités requises

- rigueur et méthode
- qualités organisationnelles et sens des priorités
- sens des responsabilités et du service public
- aptitude à travailler en mode-projet et/ou en concertation
- aptitude à alerter et à rendre compte

Informations complémentaires

Cycle de travail standard

Télétravail possible